

Cycle de conférences:

Fit4Tenders

Volet No. 4

Les marchés publics:
Recours, litiges et règles
de concurrence à respecter

Date: 8 mars 2017

Lieu: Chambre de Commerce

Organisateurs:



En collaboration avec:





INVITATION

Dans le cadre de ses activités d'« Enterprise Europe Network - Luxembourg », la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec la clc, a le plaisir de vous inviter à assister au volet no. 4 du cycle de conférences

« *Fit4Tenders* »

Recours, litiges et règles de concurrence à respecter

qui aura lieu le mercredi 8 mars 2017 de 09h00 à 13h30
au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Représentant environ 18% du PIB de l'UE, la commande publique constitue un débouché économique de premier rang pour les entreprises. Un des principaux objectifs des directives 2014/24/UE et 2014/25/UE est de réduire les lourdeurs administratives auxquelles sont confrontés en particulier les PME. L'actualisation réglementaire vise ainsi à améliorer l'accès des PME aux marchés publics en simplifiant les procédures de passation, tout en plaçant la commande publique au service de la stratégie européenne de développement durable, d'inclusion sociale et d'innovation.



Les recours et les litiges

Dans le cadre de marchés publics, les soumissionnaires évincés doivent être informés de la décision d'attribution du marché et ont le droit d'introduire, le cas échéant, un recours. Dans ce contexte, il est important de connaître les pièges à éviter.

Lors de son intervention, Me Sébastien Couvreur, Avocat à la Cour, Associé de l'étude Krieger Associates, abordera entre autres l'action en justice des associations momentanées, la réclamation auprès de la Commission des Soumissions, le recours en référé administratif, l'assignation civile et le règlement des conflits au stade de l'exécution du marché (aperçu des situations sensibles, révision des prix, réception, décompte final, prestations supplémentaires etc.).

Les règles de concurrence

Dans le cadre de marchés publics, des entreprises concurrentes sont amenées à soumettre des offres communes, de constituer des associations momentanées ou d'avoir recours à des sous-traitants. Très souvent, les entreprises ignorent que certaines concertations et échanges d'informations préalables à la soumission d'offres peuvent constituer des violations très graves des règles de concurrence. Lors de son intervention, Me Gabriel Bleser, Avocat à la Cour, Associé de l'étude Moyse Bleser, donnera un aperçu des règles de concurrence à respecter en cas de participation à des appels d'offres afin d'éviter l'annulation de soumission et/ou le déclenchement de procédures d'infraction par le Conseil de la concurrence.

PROGRAMME

09h00 - 09h30

Accueil des participants - Café

09h30 - 09h40

Mot de bienvenue

Mme Sabrina Sagramola, Gérant de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg, Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

09h40 - 09h50

Allocation d'ouverture

Monsieur Claude Bizjak, Membre de la Direction, clc

09h50 - 10h05

Fit4Tenders volets 1-3: Les marchés publics en bref

Me Sébastien Couvreur, Avocat à la Cour, Partner, Etude Krieger Associates

10h05 - 10h40

Les litiges au cours de l'adjudication et de l'exécution des marchés publics

Me Sébastien Couvreur, Avocat à la Cour, Partner, Etude Krieger Associates

10h40 - 10h55

Questions & Réponses

10h55 - 11h15

Pause café

11h15 - 12h00

Marchés publics et respect des règles de concurrence - associations momentanées, échanges d'informations...: les pièges à éviter

Me Gabriel Bleser, Avocat à la Cour, Partner, Etude d'avocats Moysse Bleser

12h00 - 12h15

Questions & Réponses / Clôture

12h15 - 13h30

***** Sandwich-Lunch offert aux participants & Networking *****

*La conférence sera modérée par M. Niels Dickens,
Gérant adjoint de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce.*

ORATEURS



Me Sebastien Couvreur

Me Couvreur, titulaire d'un Master II en droit public délivré par l'Université Catholique de Louvain, est le responsable du département droit administratif au sein de l'Etude d'avocats Krieger Associates. Il est principalement spécialisé dans le contentieux relatif à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, à l'environnement, ainsi qu'en matière de marchés publics. Il conseille et représente devant les juridictions administratives tant les opérateurs économiques que les pouvoirs adjudicateurs. Il donne également régulièrement des conférences sur ce thème.



Me Gabriel Bleser

Admis au barreau de Luxembourg en 1997, Me Bleser dispose d'une expérience professionnelle de 20 ans en tant qu'avocat et dans le secteur public. Il est reconnu pour son expertise significative en droit européen avec un accent particulier sur le droit européen et luxembourgeois de la concurrence (cartels, abus de position dominante, entreprises communes, aides d'Etat, contrôle des concentrations, droit de la distribution). Il conseille également en matière de droit de la concurrence déloyale, en droit administratif et en droit public (régulation des marchés hors secteur financier), en droit des marchés publics et procédures, en droit des télécommunications et en droit du travail et de la sécurité sociale.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'inscription se fait en ligne sous www.een-events.com/fit4tenders-volet4

Inscription:

La participation à cette conférence est **gratuite**.

Date limite des inscriptions: **7 mars 2017 à 15h00**.

Tout désistement non communiqué par écrit 24 heures avant le jour de la conférence donnera lieu à des frais d'annulation et de dossier à hauteur de 50,00 EUR par participant.

Le jour de la manifestation, les participants sont invités à se présenter au stand d'accueil afin de récupérer leur badge.

Pour de plus amples renseignements concernant le déroulement pratique de la manifestation, l'équipe de l'Enterprise Europe Network - Luxembourg de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:

Tél.: +352 42 39 39-333 • **E-mail:** een@cc.lu

Personnes de contact:

M. Niels Dickens / Mme Cindy Correia

Stationnement:

Le parking sous-terrain de la Chambre de Commerce (entrée par la rue Alcide de Gasperi) est à la disposition des participants.

Plan d'accès:

